



Appel à manifestation d'intérêt

1 - Nom et adresse de la Collectivité

Nom et adresse officiels

Mairie d'Alès
Place de l'Hôtel de ville
30100 Alès
Tel : 04.66.56.11.00 – fax : 04.66.56.10.35

Renseignements administratifs :

Département de la Commande Publique- Etudes
Service Marchés Publics
Place de l'Hôtel de ville - 30100 ALES
Madame Gaëlle SAURY
Tél : 04.66.56.10.15
Mail : gaelle.saury@ville-ales.fr

Direction Assistance Juridique et Prévention
Place de l'Hôtel de ville - 30100 ALES
Madame Mathilde LOCCO
Tél : 04.34.24.70.84
Mail : mathilde.locco@alesagglo.fr

Renseignements Techniques :

Administration Générale– Occupation du domaine public
Monsieur Hervé LEDRICH
Halles de l'Abbaye (1^{er} étage)
14 rue de la République
30100 ALES
Tél : 04.66.56.11.23
Mail : odp@ville-ales.fr

- Permanence sur rendez-vous avec Olivier LE GALL, le Mardi après-midi de 13H00 à 17H00
Immeuble l'Atome rue Michelet Etage 4 30100 Alès - Tél.: 06 09 06 12 39

2- Objet et caractéristiques principales de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

La ville d'Alès a engagé, depuis 2016, l'opération « Alès Cœur de Ville » visant à rendre le centre-ville plus attractif et en faire le véritable cœur battant du territoire, soutenir les initiatives individuelles ou collectives, favoriser l'entrepreneuriat et permettre de développer une activité importante en centre-ville

Dans le cadre de ce projet urbain global des Etats Généraux du Cœur de Ville, la ville d'Alès souhaite procéder à la réhabilitation et à la modernisation des Halles de l'Abbaye afin de

dynamiser l'activité marchande de l'ensemble de l'espace constituant la Place de l'Abbaye et ses extensions.

Le projet devra mettre en œuvre, pour les étaliers et commerçants des Halles de l'Abbaye, la réalisation d'un nouveau lieu, bénéficiant d'une image valorisée et attractive, dans lequel de nouvelles règles s'imposeront et de nouveaux équipements permettront d'améliorer et de développer les pratiques commerciales, d'assurer le confort et la convivialité du lieu en toutes saisons, pour des propositions toujours complémentaires à la vente de produits alimentaires.

La procédure de réalisation du Projet est constituée de 4 Phases, recoupées en plusieurs séquences détaillées dans le calendrier prévisionnel de l'opération joint dans le guide technique.

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, la Ville d'Alès souhaite:

- permettre aux étaliers déjà présents au sein des halles de l'abbaye de manifester leur souhait pour intégrer les futures halles de l'abbaye tout en précisant leur projet
- permettre à l'ensemble des commerçants potentiels de manifester leur intérêt pour l'occupation d'un stand au sein des futures halles de l'abbaye
- constituer un groupe d'étaliers prêts à participer à la co-construction des nouvelles halles de l'abbaye en partenariat avec la ville et l'équipe de Maîtrise d'oeuvre retenue

Une visite des lieux peut être possible uniquement sur rendez-vous. Contact pour prise de rendez-vous : Monsieur Hervé LEDRICH - Tél : 04.66.56.11.23 - Mail : odp@ville-ales.fr

3 - Renseignements Complémentaires

3.1 Adresse auprès de laquelle le dossier peut être obtenu :

Le dossier de candidature peut être retiré auprès du service Occupation du Domaine Public – Halles de l'Abbaye (1^{er} étage) – 14 rue de la République – 30100 ALES ou téléchargé sur le site de la ville d'Alès.

3.2 Modalités et Date Limite de Remise des Offres :

Les candidats devront faire parvenir leur pli en version papier par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir leur confidentialité **avant le Jeudi 11 mars 2021 à 12h00**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

**Appel à manifestation d'intérêt
Pré-positionnement pour l'occupation d'un stand et participation à la co-construction du
projet de réhabilitation et de modernisation des halles de l'abbaye de la Ville d'Alès**

NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir le questionnaire didactique et les pièces de la candidature demandée dans ce dernier devra être remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Il devra être remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Service de la Commande Publique
Place de l'Hôtel de Ville
30100 Alès

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ou envoyé par pli recommandé avec avis de réception ou courrier suivi (type chronopost...), à l'adresse suivante :

Service de la Commande Publique
BP 70 038
30101 Alès Cedex

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

En revanche, il ne peut faire l'objet d'un dépôt sur Internet.

6- Date d'envoi de l'avis à la publication

28.01.2021

**Le Maire
Max ROUSTAN**